

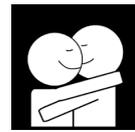
Avis numéro 5 du Comité Ethique

Accompagner la vie affective et sexuelle des jeunes



La vie affective et sexuelle fait partie de mon bien-être.

La vie affective, c'est les sentiments que je peux avoir pour une personne.



La vie sexuelle, c'est la relation physique dans laquelle les corps se touchent.



Je peux décider de ma vie affective et sexuelle

Dans mon établissement, je peux avoir des informations sur la vie affective et sexuelle

Les personnes qui travaillent dans l'établissement sont là pour m'écouter
Je peux tout leur dire librement sans être gêné



Les personnes qui travaillent dans l'établissement sont formés
Elles sont là pour répondre à mes questions

Les personnes qui travaillent dans l'établissement n'ont pas le droit de me juger
Elles ne doivent pas dire si C'EST BIEN ou CE N'EST PAS BIEN

Je peux prendre rendez-vous avec des personnes spécialistes
Par exemple : médecins, gynécologue, sexologue, planning familial



Je peux choisir de parler à ma famille de ma vie affective et sexuelle
les personnes qui travaillent dans l'établissement peuvent m'aider
Je peux choisir ce que je veux dire à ma famille.



Je peux décider de ma vie affective et sexuelle
mais je dois respecter le droit

Pour avoir une relation sexuelle, je dois être d'accord
la personne avec qui j'ai une relation sexuelle doit être d'accord



Pour avoir une relation sexuelle, je dois avoir plus de 15 ans
la personne avec qui j'ai une relation sexuelle doit avoir plus de 15 ans

Pour avoir une relation sexuelle, mon intimité doit être respectée
L'intimité de la personne avec qui j'ai une relation sexuelle doit être respectée



L'intimité, c'est ce qu'on peut choisir de dire ou pas aux autres.
C'est ce qu'on peut choisir de montrer ou pas aux autres

Si je ne respecte pas le droit,
les personnes qui travaillent dans l'établissement appliquent la loi
pour me protéger et protéger les autres.

